

Historique

L'université Protestante au Congo est une institution d'enseignement universitaire. Elle a été créée en 1959 sur initiative de l'Eglise Protestante au Congo (Eglise du Christ au Congo) et bénéficie de la personnalité civile par l'ordonnance n° 190 du 9 juin 1965 et le décret n° 06/0106 du 12 juin 2006. Son histoire suit la courbe de l'évolution socio-politique de notre pays.

En effet, de Faculté de Théologie Protestante du Congo Belge et du Rwanda-Urundi en 1959, l'institution devint Faculté de Théologie Protestante de l'Université Libre du Congo (ULC) en 1963, puis l'une des facultés de l'ex-Université Nationale du Zaïre (UNAZA) En 1971. Après son exclusion de cette dernière en 1974 à la suite de la laïcisation de l'enseignement par le pouvoir à l'époque, la faculté de Théologie Protestante devint en 1975, sur décision du troisième Synode National de l'ECC, un organisme associé de l'Eglise avec son propre Conseil d'administration. En 1989, l'ouverture de la Faculté des Sciences Humaines à côté de la Faculté de Théologie transforme l'appellation de la Faculté de Théologie Protestantes en Facultés protestantes.

Après avoir ouvert ses portes à Lubumbashi alors Elisabethville, à la rentrée académique 1960-1961, la jeune institution se vit obligée de suspendre les cours à cause de la situation créée dans cette ville par la proclamation de la sécession Katangaise. Elle devint en 1963, sous l'appellation de Faculté de Théologie Protestante, l'une des Facultés de l'Université Libre du Congo implantée à Kisangani. Cependant elle va recevoir les nouveaux étudiants en 1965 dans les bâtiments de l'Université Catholique de Lovanium à Kinshasa, où elle s'était réfugiée ensemble avec l'Université Libre du Congo (U.L.C.) à cause de la crise politique au pays. Elle bénéficia en 1965 d'une personnalité civile par ordonnance présidentielle n°190 du 9 juin 1965. Liée depuis lors au sort de l'U.L.C, la faculté séjourne par la suite avec celle-ci à Kananga alors Luluabourg de 1966 à 1967. Dès la rentrée académique 1967-1968, les deux institutions ayant des Conseils d'Administration distincts se fixèrent sur le campus de l'U.L.C à Kisangani où, à la suite des conclusions de la commission mixte créée en mai 1968, la Faculté de Théologie fut intégrée au sein du Conseil d'Administration de l'U.L.C, le 14 novembre 1969.

En décembre 1974, la Faculté de Théologie Protestante comme celle de Théologie catholique, fut exclue de l'UNAZA par décision du bureau politique du Mouvement Populaire de la Révolution (le parti Etat). Le troisième synode de l'Eglise du Christ au Congo, ayant décidé de la reprendre pour en faire " la faculté de l'église toute entière " la dota de son propre Conseil d'Administration. L'institution se réfugia sur le campus de l'Institut Supérieur Théologique de Kinshasa (I.S.T.K.) d'août 1975 à la fin de novembre 1979. Au mois de décembre 1979, elle se relocalisa dans les anciens bâtiments du lycée polytechnique de Kinshasa (LYPOK) à Joli parc (Ngaliema). C'est la dernière étape dans ses pérégrinations puisqu'elle va occuper son propre campus sur le terrain du Centenaire à Kinshasa-Lingwala.

En 1989, la Faculté **de Théologie** Protestante au Zaïre (F.T.P.Z) s'agrandira, avec l'ouverture de la Faculté des Sciences Humaines, composée de la branche de gestion et celle de bibliothéconomie, pour s'appeler les Facultés Protestantes au Zaïre (F.P.Z). Sur décision du Conseil d'Administration, les Facultés Protestantes au Zaïre deviendront en 1994 l'Université Protestante au Congo, avec la transformation de la Faculté **des Sciences Humaines** en la Faculté **d'Administration des Affaires et Sciences Economiques** et l'introduction de la Faculté **de Droit**. En 2006, la Faculté **de Médecine** a ouvert ses portes. En 2017, la Faculté **des Sciences Informatiques a vu le jour**.





